

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

C'est un document qui détermine en fonction des Risques naturels MAJEURS connus pour la commune, les dispositions à prendre pour sauvegarder et protéger la population.

Il est déclenché par le Maire afin d'alerter, informer, et mettre à l'abri la population.

L'organisation des secours reste de la compétence des pompiers et du SAMU.

Le PCS n'est pas déclenché à chaque événement climatique.

Un exemplaire du PCS est consultable en Mairie ou sur www.mairieplouharnel.fr

ÉQUIPEMENT MINIMUM à préparer chez vous

Radio à piles, lampe de poche, eau, nourriture non périssable, couvertures, trousse de premiers secours, papiers personnels, vêtements, médicaments: traitement en cours
Un peu d'argent

Ce qu'il faut faire !

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE NIVEAU DE VIGILANCE MÉTÉO :



<http://vigilance.meteofrance.com/>

ÉCOUTEZ LA RADIO LOCALE 101.3



Libérez les réseaux pour les secours

Art 721.1 du Code Civil:

Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours, et à prendre les premières mesures nécessaires.

NUMÉROS D'URGENCE

15

SAMU

17

Police
Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes
urgences

114

Personnes
sourdes



DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS DICRIM

Tempête
Découverte d'engins de Guerre
Submersion marine
Feu d'espaces naturels
Incendie important
Canicule
Transport de matières dangereuses
Séisme
Grand froid

RISQUES MAJEURS
Adoptez les bons réflexes !

NUMÉRO D'URGENCE
06 22 14 86 07

SUBMERSION MARINE



Une submersion marine est une inondation temporaire de la zone côtière par la mer. Elle se produit dans des conditions sévères: forte dépression, vent de mer, coefficient de marée élevé.

- **Tenez-vous informé** des risques, des heures de marées et de l'évolution du phénomène (radios locales)
- **Organisez la mise en sûreté** (coupure de l'électricité, du gaz, obturation des entrées d'eau, mise hors d'eau des meubles et objets précieux)
- **Évacuez seulement si vous en recevez l'ordre ou si vous en êtes forcé**
- **Ne vous engagez pas** sur une route inondée (à pied ou en voiture)
- **Prévoyez les équipements minimums**

POLLUTION MARINE



La pollution marine est l'introduction par l'homme, directement ou indirectement, de substances ou d'énergie dans l'environnement marin pouvant entraîner des effets délétères, tels que dommages aux ressources biologiques, dangers pour la santé humaine, entraves aux activités maritimes, y compris les pêcheries, détérioration des qualités de l'eau de mer pour son utilisation et réduction des possibilités dans le domaine des loisirs.

(définition de la Commission Océanographique Internationale de l'UNESCO)

Vous êtes témoin ou vous venez de recevoir un signalement de pollution.

Sans toucher aux produits, contacter immédiatement:

- le SDIS: **18 ou 112**
- la Police ou la Gendarmerie Nationale: **17**
- la Mairie de la commune concernée par la pollution: **0297523090** ou portable permanence
- Le CROSS à Etel: **0297553535**

SÉISME



Mouvement brusque ou secousse de l'écorce terrestre.

- **Dans un bâtiment** abritez-vous près d'un mur ou sous un meuble solide et éloignez-vous des fenêtres
- **Dans la rue** ne restez pas sous des fils électriques, ponts, toitures...
- **En voiture** arrêtez-vous loin des ponts, des bâtiments, coupez le moteur et attendez la fin des secousses.

TEMPÊTE



Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique ou d'une dépression le long de laquelle s'affrontent deux masses d'air. Cette confrontation donne des vents violents et se manifeste par des pluies importantes, vagues...

- **Tenez-vous informé** des risques, des heures de marées et de l'évolution du phénomène (radios locales et télévision)
- **Restez chez vous** en fermant portes et fenêtres
- **Limitez** vos déplacements
- **Éloignez-vous** du bord de mer
- **Ne touchez pas aux fils électriques tombés sur le sol**
- **Prévoyez des moyens pour faire face à une coupure générale électrique de longue durée** (lampes, radio, couvertures...)

FEU D'ESPACES NATURELS



On parle de feu d'espaces naturels quand un incendie se déclare et se propage sur une surface boisée de type arborescente (arbres et arbustes), arbustive (maquis, garrigues ou landes) ou de type herbacé (prairies, pelouses...).

- **Débroussailliez et entretenez** les abords de votre habitation
- **Informez les pompiers** si vous êtes témoin d'un départ de feu
- **Mettez-vous à l'abri et coupez les fluides** (gaz, électricité, fuel.)
- **Dans un bâtiment** fermez les volets et les fenêtres, coupez la ventilation et obturez les bouches d'aération
- **Évacuez seulement si vous en recevez l'ordre ou si vous en êtes forcé.**

INCENDIE IMPORTANT



- Alerte les pompiers **18** ou **112** depuis un portable
- Alerter la municipalité au numéro d'astreinte au **0622148607**
- **Ne pas faire obstruction à l'organisation des secours**

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



En cas d'accident:

- **Éloignez-vous de la zone d'accident** évitez les déplacements
- **Alertez les secours 18 ou 112** en précisant le lieu, le véhicule, les victimes éventuelles et les phénomènes constatés. Préciser les codes **DANGER-MATIÈRE**
- **Mettez-vous à l'abri**, et lavez-vous en cas d'irritation
- **Respectez les consignes**

DÉCOUVERTE ENGIN DE GUERRE



En cas de découverte d'engins de guerre, bombes ou munitions:

- **Ne pas les manipuler**
- **Alertez immédiatement le CROSS d'ETEL au 0297553535** et la mairie pour que le site soit balisé et protégé
- **Prenez une photo et faites un point GPS** si possible.

CANICULE



La canicule est une vague de chaleur très forte qui se produit en été, de jour comme de nuit sur une période prolongée. En Europe de l'Ouest, on parle de canicule lorsque pendant 5 jours et 5 nuits, les températures de nuit sont supérieures à 18-20 °C et les températures de jour supérieures à 30-35 °C.

- **Évitez de sortir** aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité sportive
- **Buvez beaucoup d'eau** sans attendre d'avoir soif
- **Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps** plusieurs fois par jour
- **Restez en contact** avec les personnes vulnérables de votre entourage
- **Évacuez seulement si vous en recevez l'ordre ou si vous en êtes forcé**

GRAND FROID



Une vague de froid est caractérisée par une chute brutale et importante de la température de l'air. Elle s'étend sur une période relativement longue de quelques jours à plusieurs semaines. Elle peut être accompagnée de chutes de neige, de vents forts...

- **Restez chez vous** évitez les déplacements
- **En cas de neige ou de verglas, n'essayez pas de vous déplacer**
- **Restez en contact** avec les personnes vulnérables de votre entourage
- **Prévoyez des moyens pour faire face à une coupure générale électrique de longue durée** (lampes, radio, couvertures...)

Pour les personnes dites vulnérables: Elles sont invitées à s'inscrire en mairie auprès du service population. Confidentialité assurée.